Attentat de Stockholm : un Suédois porte plainte contre le gouvernement

18/04/2017 à 12h13
L'horrible attentat dans le centre de Stockholm a ébranlé la Suède. Son auteur présumé Rakhmat Akilov, 39 ans , est sous mandat d'arrêt et la police est tout à fait sûre que c'est bien lui le responsable.

Mais la responsabilité peut être engagée de plusieurs façons.

Pierre Leander pense que les hommes politiques ont une grande responsabilité dans ce qui s'est passé et il a porté plainte contre le gouvernement.

Le suspect Akilov devait en fait être expulsé, mais il est entré dans la clandestinité et est resté en Suède, bien que sa demande d'asile ait été rejetée. Pierre fait valoir qu'il est en dernier ressort de la responsabilité du gouvernement que cet homme de 39 ans soit resté dans le pays et ait pu mener l'attaque.

« Je pense que l'attaque n'aurait pas pu se produire si nous avions appliqué la décision d'expulsion, et c'est ce qui me rend en colère, » nous a déclaré Pierre.

Il a publié sa plainte sur Facebook et Instagram […]

"**J'ai porté plainte aujourd'hui contre le gouvernement suédois pour homicide par négligence , lésions corporelles et faute grave**.[…] Le gouvernement a commis, par négligence, une faute grave en n'expulsant pas Rakhmat Akilov. Bien qu'il n'ait eu aucune intention de crime, le gouvernement s'est montré indifférent aux conséquences d'une décision non exécutée. **La**

négligence est suffisante pour engager sa responsabilité pénale. […] Mon espoir est d'arriver à un changement dans la loi relative au traitement des déboutés du droit d'asile qui résident illégalement dans le pays. […] Si de nombreuses personnes portent plainte, cela augmentera les chances de se faire entendre.[…] **Je veux voir un changement pour qu'on puisse se sentir en sécurité et pour permettre à mes deux filles, 9 et 12 ans, de grandir dans ce pays."**

(Traduction Fdesouche)

Nyheter 24